

LE MONDE BAS CARBONE DE FRANCE 2030



19 octobre 2021

Les objectifs de décarbonation et de réindustrialisation de France 2030 doivent guider le futur électrique du pays

Alors que le Ministère de la Transition Écologique lance les travaux de révision de la stratégie nationale bas carbone et de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le Gouvernement affiche la priorité donnée à la réindustrialisation, la relocalisation, la souveraineté, l'innovation et la décarbonation. Ces priorités sont au cœur de son nouveau plan d'investissements de 30 milliards d'euros appelé France 2030 et qui vient prendre le relais du programme France Relance engagé à l'automne 2020. Persuadée que politique industrielle, défi climatique et vision énergétique doivent aller de pair, la CFE Énergies salue cette volonté de marier décarbonation, réindustrialisation et vision de long terme, en ligne avec le rapport Gallois de 2012.

Au moment où l'Agence Internationale de l'Énergie indique que la production d'électricité devrait doubler dans le monde d'ici 2050 et qu'elle doit être décarbonée, le milliard d'euros consacrés par France 2030 à l'innovation de rupture dans le nucléaire va donc dans le bon sens. Ne serait-ce que parce qu'il vise à élargir la palette de technologies de la filière nucléaire française, en particulier celle des small modular reactors ou SMR au moment où la compétition technologique fait rage au niveau mondial avec pas moins de 72 projets en cours de développement.

Pour la CFE Énergies, la crédibilité de l'offre nucléaire française passera en effet par l'engagement d'un démonstrateur industriel de SMR, mais aussi par l'absence de versatilité gouvernementale, mortifère pour toute industrie du temps long comme le nucléaire. Après l'hérésie de la fermeture de Fessenheim et la vision à courte vue d'une PPE 2019 prévoyant la fermeture de 12 autres réacteurs d'ici 2035, la CFE Énergies ne peut que souligner ce soutien gouvernemental net en faveur de cette industrie alors que l'indépendance industrielle et énergétique redevient une préoccupation essentielle des Français.

La CFE Énergies salue tout autant la volonté affichée de faire de la France un des leaders mondiaux de l'hydrogène, en mobilisant toutes les solutions bas carbone et en développant des capacités industrielles via les gigafactories d'électrolyseurs. Face à l'entêtement idéologique dont viennent à nouveau de faire preuve le Luxembourg et l'Autriche en demandant que le futur paquet gazier européen réduise l'avenir de l'hydrogène aux seules énergies renouvelables, le Gouvernement choisit la voie de la raison et refuse l'approche allemande consistant à importer de l'hydrogène vert produit hors d'Europe. Loin d'un fonds de transition juste répondant au dogme vert, la Commission européenne devrait faire preuve du même pragmatisme bas carbone que la France en matière d'hydrogène.

Au-delà de la décarbonation de l'industrie qui reposera sur l'électrification et l'hydrogène bas carbone à l'instar du défi industriel que constitue la décarbonation de la sidérurgie, la CFE Énergies est persuadée que la réindustrialisation, clef de la souveraineté nationale, passera par un recours accru à une électricité bas carbone compétitive, garantie et de qualité, comme par le développement des gaz renouvelables qui réduira la dépendance française aux importations de gaz.

Elle salue donc le revirement de la Ministre Barbara Pompili qui déclare désormais que « pour les décennies à venir, nous aurons besoin de toutes les sources de production d'électricité décarbonées, et donc à la fois de nucléaire et de toutes les énergies renouvelables (EnR) ». Le Syndicat des Énergies Renouvelables vient d'ailleurs de lui emboîter le pas, alors que l'échec dans la constitution de véritables filières industrielles françaises des EnR de plus en plus criant avec une stratégie low cost basée sur l'importation d'équipements est un caillou dans la chaussure de la réindustrialisation française.

Réindustrialisation, décarbonation électrique de l'industrie, impératif de mix de production électrique équilibré, compétitif et résilient, ou dynamique d'emplois durables et qualifiés... c'est à ces grands enjeux que les travaux de RTE à 2050 devront, pour la CFE Énergies, répondre.

 $\textbf{Contact presse}: A lexandre \ GRILLAT-alexandre.grillat@cfe-energies.com$